



ENVIRONNEMENT

Environnement : la baule-escoublac veut valoriser ses bâtiments

Communiqué de presse du 23 juin 2022.

Bâtiments publics : enjeux environnementaux, valorisation écologique.

Publié le 23 juin 2022

Dès son arrivée en juillet 2020, l'équipe municipale de La Baule-Escoublac a placé au coeur de son action les enjeux environnementaux, notamment par la valorisation écologique de ses bâtiments publics.

Premier résultat concret, le Palais des congrès et des festivals Jacques Chirac-Atlantia fait partie des sept premières destinations métropolitaines françaises qui viennent d'obtenir le label Destination Innovante Durable. Cette distinction a été créée par France Congrès Evénements et Tourisme et est contrôlée par le bureau Veritas. Elle récompense l'engagement collectif porté par les acteurs institutionnels et socioprofessionnels, dont la municipalité, de la destination autour du Palais des congrès et des festivals déjà certifié ISO 20121 depuis 2015, norme de référence internationale en matière d'événementiel responsable.

Cette récompense traduit l'action structurante de la Ville en faveur d'un tourisme et d'un événementiel durable. Elle préfigure surtout la volonté de la municipalité de rendre ses bâtiments propres au niveau énergétique.

Ainsi, fort de la réussite de la première installation du système de drainage Ecoplage, cet équipement va être prochainement étendu sur plus d'un kilomètre. Utilisant la thalassothermie, il permet de lutter contre l'érosion de la plage tout en valorisant l'eau de mer : parfaitement filtrée, elle produit de l'énergie et peut alimenter des infrastructures situées sur le littoral. Cette extension sera utilisée pour contribuer à inverser le bilan énergétique de l'Hôtel de ville, vieux bâtiment du début des années 70.

Autre réalisation en cours, le choix de l'alimentation solaire intégrale pour l'éclairage public du nouveau front de mer. Nécessitant une surface de 700 m² équipée en panneaux photovoltaïques, le toit du même Hôtel de ville va en recevoir près des deux tiers, le reste

<https://www.labaule.fr/information-transversale/actualites/environnement-la-baule-escoublac-veut-valoriser-ses-batiments-16275?>

étant disposé sur d'autres bâtiments municipaux.

D'autres actions de valorisation énergétique et environnementale des bâtiments municipaux baulois seront initiées au fur et à mesure du municipale, en fonction de l'avancée des projets (maison médicale, projet Clémenceau...).



VILLE DE LA BAULE
Ville de La Baule Escoublac
Hôtel de Ville
7, avenue Olivier Guichard
44500 La Baule-Escoublac

📞 02 51 75 75 75

